

Enseignant-es du 1er degré : la prime ISAE augmente. L'austérité salariale demeure !

Lors de la grande messe d'auto célébration des bienfaits de la refondation de l'école organisée les 2 et 3 mai, le premier ministre a annoncé l'augmentation de la prime annuelle d'ISAE.

800 euros de plus pour les professeur-es des écoles afin d'aligner cette prime sur la prime d'ISOE des professeur-es du second degré. L'ISAE passe donc de 400 euros à 1200 euros par an. Elle sera versée à partir de la rentrée 2016 et répartie mensuellement.

Cette augmentation va certes améliorer le revenu mensuel des professeurs des écoles mais elle ne rattrapera pas les pertes de salaires subies depuis 2000 estimées à plusieurs centaines d'euros par mois.

De plus il ne s'agit pas d'une augmentation de salaire mais de l'augmentation d'une prime qui ne sera pas prise en compte dans le calcul des indemnités pour la retraite.

Le gouvernement l'inscrit dans le cadre des mesures dites « de priorité au premier degré » et la présente comme une reconnaissance du travail et des compétences des professeur-es des écoles.

Une reconnaissance qui tombe à pic, en plein mouvement de protestation contre la loi travail et un an avant les élections présidentielles.

Il est heureux qu'au bout de 4 ans de mandature, ce gouvernement se décide à reconnaître les compétences des enseignant-es du 1^{er} degré.

La ficelle est néanmoins un peu grosse, et on peut noter, qu'il a été beaucoup plus prompt à reconnaître celles de la hiérarchie, en attribuant à ces différents échelons de multiples primes faramineuses et autres revalorisations salariales et ce dès le début de son mandat.

Elle masque aussi difficilement les choix anti sociaux de ce gouvernement qui a d'abord choisi

de renforcer la hiérarchie en l'achetant à coup de primes au rendement et au mérite contre les revendications des personnels.

Cette augmentation ne fera pas oublier aux personnels le manque de moyens et les conditions de travail toujours plus difficiles et toujours plus dégradées dans lesquelles ils et elles exercent.

Cette prime n'allégera pas non plus les missions des personnels toujours plus nombreuses et ne fera pas taire l'opposition aux contre réformes avec en tête la réforme des rythmes scolaires et la territorialisation de l'école.

Si cette prime augmente, la politique d'austérité salariale n'en demeure pas moins et il aura fallu attendre 10 ans pour que les salaires des fonctionnaires soient dégelés avec une pitoyable augmentation du point d'indice de 1,2 %, effective de surcroît en deux fois.

Pour SUD éducation, la dégradation des conditions de travail et les régressions sociales ne se monnaient pas !

La reconnaissance des conditions de travail et d'exercice des enseignant-es du 1^{er} degré passe par la baisse de leur temps de service hebdomadaire avec 18h devant élèves plus 6h pour les concertations.

SUD éducation revendique :

Augmentation générale des salaires de tous les personnels

Intégration des primes et indemnités générales aux salaires

Réduction des écarts salariaux

Aucun salaire au-dessous de 1700 euros net